

Réf: Dossier N° 060133

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IMMOBILIERE DE CONSTRUCTION ET DE LOTISSEMENT SARL » en abrégé « ICLO »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Château Fin Goudron, Lot 3978, Ilot 357

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2021, et enregistrés au CEPICI le 25/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMMOBILIERE DE CONSTRUCTION ET DE LOTISSEMENT SARL » en abrégé « ICLO »

Objet : Activités de construction, d'achat et de location en matière immobilière, Activités de lotissement de parcelles de terrain, Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Château Fin Goudron, Lot 3978, Ilot 357

Dirigeant(s) : M AWOUNOU GILLES ARMEL V. ENAGNON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05670 du 07/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38769/GTCA/RC/2021 du 07/12/2021

